



Lauréat de la Gaillarde d'Argent 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Namur se déroulant cette année du 12 au 22 septembre, le Comité Central de Wallonie décerne traditionnellement sa «**Gaillarde d'Argent**» récompensant une personnalité ou une association qui a illustré les mérites de la Wallonie. Le prix sera remis cette année lors de la soirée de gala, le dimanche 14 septembre, au Théâtre de Namur.

LA REMISE D'UNE GAILLARDE D'ARGENT

Une gaillarde est une petite fleur champêtre qui servit d'emblème aux révolutionnaires de septembre de 1830 et qui désormais est devenue l'emblème officiel floral de la Wallonie. Rouge en son centre et jaune à l'extrémité de ses pétales, elle rappelle indubitablement les couleurs du drapeau wallon.

La Gaillarde est devenue cette distinction suprême décernée par le Comité Central de Wallonie à ces namurois qui ont illustré les mérites de la Wallonie. Cette tradition est née en 1928, dans le cadre des Fêtes de Wallonie, où l'on assistait à l'époque à la création de joutes littéraires. Les vainqueurs recevaient la Gaillarde d'Argent.

Par la suite cet usage s'est étendu à d'autres domaines, avec l'envie de rendre hommage aux Wallons qui, par leur talent ou leurs travaux, se sont montrés dignes de la reconnaissance de la Wallonie. Finalement, toute personne qui a une attitude bienveillante et constructive, quel que soit son secteur de prédilection, a une chance d'être nominée et mise à l'honneur.

Dès le départ, c'est au Conseil d'Administration du Comité Central de Wallonie que revient le droit d'élire la personnalité ou l'association de l'année. Ses membres proposent des noms de lauréats potentiels et la réflexion sur les candidats proposés dure près d'un an. Il faut tenter d'être le plus objectif possible afin de trouver celui ou celle qui remplit au mieux les critères retenus, à savoir posséder un point d'ancrage namurois ainsi qu'une activité qui a un retentissement certain au sein de la population et qui fait rayonner la Wallonie au-delà de ses frontières.

LE LAURÉAT 2025

Après le club d'athlétisme le Sambre & Meuse Athlétique Club (SMAC) en 2024, le Comité Central de Wallonie a souhaité mettre à l'honneur cette année **La Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois**.

POURQUOI DÉCERNER LA GAILLARDE D'ARGENT À LA FRAIRIE ROYALE DES MASUIS ET COTELIS JAMBOIS ?

Depuis 65 ans, les Masuis et Cotelis Jambois sont présents dans la plupart des manifestations namuroises, ils font rayonner le folklore namurois et wallon non seulement en Belgique mais partout dans le monde : Etats-Unis, Sénégal, Açores, Pays Baltes, Finlande, Suède, Portugal, Sicile, Sardaigne, Irlande, Tchéquie,... et de nombreux autres pays européens.

C'est du fait qu'ils participent régulièrement à l'Européade, que la Ville de Namur a été en 2016 organisatrice de la 53ème édition de celle-ci. Cela a eu des retombées économiques importantes pour les commerçants ainsi que pour le domaine touristique, et l'édition à Namur a été reconnue comme une des meilleures par le Comité International de l'Européade et par de nombreux participants.

Une seconde organisation à Namur est d'ailleurs souhaitée par beaucoup. Il est à noter que le compte facebook de l'Européade Namur 2016 est encore régulièrement visité et que la promotion de la Ville est donc encore assurée via ce biais.

Via son compte Facebook, la Frairie assure également la promotion de la Ville de Namur et des nombreuses activités qui s'y déroulent.

Un des atouts du groupe est qu'il accueille en son sein des familles entières vu qu'il compte un groupe d'enfants et un groupe d'adultes. La plus jeune a 3 ans, les membres les plus âgés ont plus de 65 ans et certains sont depuis plus de 55 ans dans l'association. Parents et enfants peuvent donc pratiquer le même hobby.

A l'heure actuelle où le reproche est fait à de nombreux jeunes de manquer de contacts, d'être perpétuellement sur des écrans, être dans ce groupe permet de nouer des liens en Belgique et à l'étranger, de découvrir des pays autrement que dans des hôtels, de pouvoir discuter avec d'autres jeunes belges et/ou étrangers, de partager des moments conviviaux et intergénérationnels.

Et que dire de la fierté des enfants lorsqu'ils sont sur scène et applaudis pour leurs prestations ? La participation à « The Dancer » par exemple a été pour eux une expérience formidable.



Lors des Fêtes de Wallonie, danseurs et musiciens sont présents dans la plupart des manifestations : Route des Plaques, hommage à François Bovesse, animation des quartiers, Seniors Tour dans les homes, spectacle Place Saint Aubain, messe en wallon...

65 ans, un bel âge pour un groupe namurois de danse folklorique wallonne !



LES MASUIS - COTELIS

Fondée en 1960, la Frairie des Masuis et Cotelis Jambois se compose d'un groupe d'enfants et d'un groupe d'adultes (danseurs et musiciens).

Les costumes aux tons chatoyants sont ceux que portaient les paysans les dimanches et jours de fête au 18ème siècle. Jambes était en effet auparavant une cité principalement vouée à l'agriculture, les masuis et les cotelis s'adonnant aux cultures maraîchères ainsi qu'à celles de la vigne et du houblon.

Le groupe présente un répertoire varié de danses traditionnelles de Wallonie : polkas, mazurkas, matelotes, arèdjés, valse, quadrilles, ... La Frairie est l'ambassadrice de notre folklore aussi bien en Belgique qu'à l'étranger.



FOLKLORE NAMUROIS

A travers le prix de La Gaillarde remis cette année à la Frairie Royale des Masuis et Cotelis, le CCW souhaite mettre en lumière et soutenir l'ensemble du folklore namurois.

En effet, derrière le groupe lauréat, qui fête ses 65 ans et répond aux critères de La Gaillarde, se cache un engagement fort pour la transmission de nos traditions. Le CCW a choisi cette année d'insister sur la thématique du volontariat et du bénévolat, en incluant tous ceux qui, tout au long de l'année, déploient leur disponibilité pour préserver et faire vivre notre folklore.

Ce geste vise à valoriser non seulement le groupe lauréat, mais également l'ensemble des passionnés et bénévoles qui œuvrent au quotidien pour transmettre nos valeurs culturelles.

Nous espérons que cette initiative contribuera à renforcer la reconnaissance et la valorisation de notre patrimoine folklorique.

Christophe Dubois, Président du Comité Central de Wallonie : *«Le Comité central de Wallonie réaffirme son engagement en faveur de la valorisation et de la préservation du folklore local. Soucieux de préserver l'identité culturelle de la région, il soutient activement les traditions populaires, considérant leur importance comme un patrimoine vivant. Comme l'a souligné Arthur Haulot : « **La protection de la nature, des monuments et des sites va de pair avec la sauvegarde de la richesse folklorique** », soulignant ainsi que la sauvegarde de notre héritage immatériel est essentielle pour préserver l'authenticité et la vitalité de notre territoire.»*





Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois

Catherine Calande : president@masuis.be

0473 77 86 20

Thierry Avalosse : secretariat@masuis.be

0474 42 31 05

Responsables «Gaillarde d'Argent» au CCW

Christine Collin

0474 46 03 57 - christine.collin@outlook.com

Delphine Vandezande

0478 56 37 60 - Delvdz@hotmail.com

Président du CCW Christophe Dubois

0473 67 10 76 - chris.dubois2001@gmail.com

Communication CCW Elisa Lambot

0471 76 17 85 - communication@fetesdewallonie.be



**Comité
Central
Wallonie**

Depuis 1923

Comité Central de Wallonie a.s.b.l.

Rue des Brasseurs, 148 5000 Namur

+32 (0)81/22.29.99

ccw@fetesdewallonie.be - www.fetesdewallonie.be